

TRANSMISSION DU RAPPORT, CONCLUSIONS ET AVIS MOTIVE

DU COMMISSAIRE ENQUETEUR AU MAIRE DE CAPENDU

Conformément aux arrêtés n° 2020/A01 et n° 2020/A06 du maire de Capendu en date du 11 février 2020 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du P.L.U. et à la modification du P.D.A. de la commune de Capendu et en date du 28 mai 2020 prescrivant la reprise de ladite enquête (*Cf. pièces n° 11, 22 et 39*), nous avons pris rendez-vous avec monsieur Claude BUSTO, maire de la commune de Capendu pour le lundi 17 août 2020 à 14 heures pour remise de l'ensemble des dossiers.

Je, soussigné, monsieur Claude BUSTO, maire de la commune de Capendu, reconnais avoir reçu de monsieur René LEMPEREUR, commissaire enquêteur désigné pour ladite enquête les pièces suivantes :

- son rapport, ses conclusions et son avis motivé accompagnés de toutes les pièces jointes mentionnées à l'inventaire des pièces y compris le registre d'enquête publique en un exemplaire "format papier",
- son rapport, ses conclusions et son avis motivé accompagnés de toutes les pièces jointes mentionnées à l'inventaire des pièces y compris le registre d'enquête publique sous forme dématérialisée sur une clef USB
- l'exemplaire du dossier soumis à enquête.

Fait à Capendu, le 17 août 2020

M. Claude BUSTO,
Maire de Capendu
Autorité organisatrice de l'enquête

M. René LEMPEREUR
Commissaire enquêteur



TRANSMISSION DU RAPPORT, CONCLUSIONS ET AVIS MOTIVE

DU COMMISSAIRE ENQUETEUR A LA D.D.T.M. 11

Conformément aux arrêtés n° 2020/A01 et n° 2020/A06 du maire de Capendu en date du 11 février 2020 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du P.L.U. et à la modification du P.D.A. de la commune de Capendu et en date du 28 mai 2020 prescrivant la reprise de ladite enquête (Cf. pièces n° 11, 22 et 39), nous avons pris rendez-vous avec monsieur Michel SGIAROVELLO de la D.D.T.M. de l'Aude pour le lundi 17 août 2020 à 16 heures pour remise de l'ensemble des dossiers.

Je, soussigné, monsieur Michel SGIAROVELLO de la D.D.T.M. de l'Aude, reconnais avoir reçu de monsieur René LEMPEREUR, commissaire enquêteur désigné pour ladite enquête les pièces suivantes :

- son rapport, ses conclusions et son avis motivé accompagnés de toutes les pièces jointes mentionnées à l'inventaire des pièces y compris le registre d'enquête publique en un exemplaire "format papier",
- son rapport, ses conclusions et son avis motivé accompagnés de toutes les pièces jointes mentionnées à l'inventaire des pièces y compris le registre d'enquête publique sous forme dématérialisée sur une clef USB

Fait à Carcassonne, le 17 août 2020

M. Michel SGIAROVELLO,
D.D.T.M. 11

M. René LEMPEREUR
Commissaire enquêteur



TRANSMISSION DU RAPPORT, CONCLUSIONS ET AVIS MOTIVE

DU COMMISSAIRE ENQUETEUR A L'U.D.A.P. 11

Conformément aux arrêtés n° 2020/A01 et n° 2020/A06 du maire de Capendu en date du 11 février 2020 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du P.L.U. et à la modification du P.D.A. de la commune de Capendu et en date du 28 mai 2020 prescrivant la reprise de ladite enquête (*Cf. pièces n° 11, 22 et 39*), nous avons pris rendez-vous avec madame Laurence BERTIN, ingénieure du patrimoine à l'U.D.A.P. 11 pour le lundi 17 août 2020 à 17 heures pour remise de l'ensemble des dossiers.

Je, soussigné, madame Laurence BERTIN, ingénieure du patrimoine à l'U.D.A.P. 11, reconnais avoir reçu de monsieur René LEMPEREUR, commissaire enquêteur désigné pour ladite enquête les pièces suivantes :

- son rapport, ses conclusions et son avis motivé accompagnés de toutes les pièces jointes mentionnées à l'inventaire des pièces y compris le registre d'enquête publique en un exemplaire "format papier",
- son rapport, ses conclusions et son avis motivé accompagnés de toutes les pièces jointes mentionnées à l'inventaire des pièces y compris le registre d'enquête publique sous forme dématérialisée sur une clef USB.

Fait à Capendu, le 17 août 2020

Mme Laurence BERTIN
U.D.A.P. 11

M. René LEMPEREUR
Commissaire enquêteur

